

Informations concernant les déchèteries

Horaires des déchèteries :

BAINS LES BAINS - DARNEY - LAMARCHE- DOMPAIRE

Du 1^{er} novembre au 28 février :

Les déchèteries sont ouvertes de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

Les déchèteries sont ouvertes de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les jours de fermeture restent les mêmes toute l'année : le lundi à Bains les Bains, le mardi à Darney, le mardi et le jeudi à Lamarche et le mercredi à Dompain.

MONTHUREUX SUR SAONE

Du 1^{er} novembre au 28 février :

Le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le jeudi et le samedi de 9h00 à 12h00.

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

Le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le jeudi et le samedi de 8h30 à 12h00.

Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés ainsi que les samedis 24 et 31 décembre 2022.

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels de notre territoire à condition de respecter la typologie des déchets acceptés et les règles de dépose.

Les véhicules de plus de 3.5 T ne sont pas autorisés à accéder sur les sites.

Les usagers doivent se conformer aux indications du gérant.

Merci de vous rendre au plus tard 15 min avant la fermeture des sites afin de pouvoir vider vos déchets avant l'heure de fermeture.

Pour faciliter vos dépôts et gagner du temps sur place, merci de **pré-trier vos déchets par catégorie avant de venir.**

Pour éviter les erreurs de tri, voici quelques consignes à respecter :

Les déchets à déposer **dans la benne « encombrants » doivent mesurer moins d'1 mètre** pour pouvoir entrer dans la trémie de l'incinérateur.

Ne mettez **pas de plastique dans les bennes de déchets verts (sacs, pots...)**. Les déchets verts sont ensuite transformés en compost et retournent à la terre.

Les textiles doivent être déposés dans les bornes **en sacs bien fermés.**

Les pneus ne sont pas acceptés à la déchèterie de Monthureux sur Saône, dans les autres déchèteries nous acceptons **seulement les pneus VL sans jante** issus des ménages (limité à 4 pneus par apport, pas de pneus des professionnels : agricole, poids lourds, tondeuses, quads ...)

Lorsque vous déposez des **produits chimiques**, assurez-vous que le **contenant soit bien fermé et complètement hermétique**. Certains produits très dangereux sont refusés (ex : acide picrique, chloropicrine, ...)

Les déchets acceptés



Les déchets refusés

Les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, le fumier, les armes, les munitions, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les médicaments, les déchets de soins médicaux, les matières radioactives, les panneaux solaires, les pneus VL avec jante, les pneus agricoles, les pneus poids lourds, tous déchets pouvant présenter un risque particulier en raison de leur pouvoir explosif.



Pour les papiers, vous trouverez dans chaque déchèterie un conteneur, cependant n'hésitez pas à participer à l'opération

« COLLECTE DES PAPIERS AU PROFIT DES ECOLES »

1 Conteneur plein = 25 € pour la coopérative scolaire

Ils sont situés à proximité de chaque école.

